



MAIRIE
DE
MURATO

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MURATO

SEANCE DU 29 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 29 mars à 18h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude FLORI, le Maire.

**DELIBERATION
DL-2024-29**

Date de la convocation : **15/03/2024**

Nb Conseillers afférents au CM : **15**
Nb Conseillers en exercice : **15**
Nb Conseillers présents : **12**
Nb Conseillers représentés : **1**
Quorum : **8**

PRESENTS : M. ANTONI Francis, M. BERTONCINI Eugène, M. CLEMENTI Albert, M. COPPI Jacques, M. FESSLER Charles, M. FLORI Claude, M. GIANSILY Yves, M. IANNELLI François, M. LAFFOND Alain, M. LECCIA Lucien, M. LUCCHETTI Sébastien, M. MURATI Joseph-Antoine.

ABSENTS : Mme FLORI Céline, M. MURATI Lucas.

REPRESENTES : M. MAZZONI Pierre-Angé représenté par M. ANTONI Francis.

Le quorum étant atteint, M. FESSLER Charles a été nommé secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT).

Vote des subventions aux associations au titre de l'année 2024

Monsieur le Maire expose au Conseil

Considérant l'intérêt pour la commune de participer à la vie associative locale, il est proposé d'octroyer les subventions suivantes :

ASSOCIATION	OBJET	MONTANT
Annunziata	Entretien de l'église paroissiale	1 000,00 €
Anciens Combattants de Murato	Anciens Combattants	1 000,00 €
Imagina	Culture et patrimoine	500,00 €
ACCA Murato	Chasse	500,00 €
Inseme	Santé - Soutien aux familles	400,00 €
TOTAL		3 400,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL
Ouï l'exposé de Monsieur le Maire
Et après en avoir délibéré

Pour : 13 Contre : Abstentions :

- **ACCEPTE** la proposition ci-dessus énoncée ;
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget, aux chapitres et articles prévus à cet effet ;

Le Maire
M. Claude FLORI

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.
Au registre sont les signatures

POUR COPIE CONFORME
LE MAIRE
Claude FLORI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001721-20240329-DL-2024-29-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2024
Publication : 02/04/2024